GROUPE MONTAGNE

Groupe des locataires des immeubles du chemin De-La-Montagne 70 à 134 Adresse courrier: 102, chemin De-La-Montagne 1224 Chêne-Bougeries

Moser Vernet & Cie

Madame Emmanuelle Gaide Monsieur Alexandre Poncy Chemin de Malombré 10 Case postale 129 1211 Genève 12

Genève, le 1^{er} décembre 2020

Concerne: Demande de prise de mesures en collaboration avec la régie LIVIT suite aux déprédations successives constatées sous la rampe du centre commercial de la Coop (136 chemin De-La-Montagne) et aux abords de la future place de jeux des immeubles sis 96-134 chemin De-La-Montagne

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de trouver ci-joint copie d'un courrier que nous avons adressé à la régie LIVIT suite aux déprédations successives qui ont eu lieu ces derniers mois dans les allées 96-134 chemin De-La-Montagne ainsi qu'aux abords de la future place de jeux au milieu desdits immeubles.

Dans ce cadre, nous rappelons que votre régie est responsable du respect de l'usage locatif du Centre commercial et qu'il est sidérant de relever que les locataires du chemin de la Montagne sont très souvent appelés à signaler des comportements inadéquats à ses abords (jonchement de détritus, tapage nocturne, dégâts de matériels,...) et ce malgré la présence de vidéosurveillances qui devraient vous permettre d'agir en sanctionnant de tels agissements.

Aussi, comme mentionné dans le courrier annexé, nous vous remercions de bien vouloir vous coordonner avec LIVIT et la police municipale de Chêne-Bougeries pour prendre les mesures qui s'imposent en vue de faire respecter les règles liés à l'usage d'un domaine privé.

En vous remerciant par avance pour votre l'attention portée à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Présidente

Ursula Wehrli Membre du comité

Mr. askl.

Copie: Madame Aline Favre, gérante, LIVIT

Howles Troop

Annexe : courrier adressé à LIVIT en date du 1er décembre 2020